

RECENSEMENT MILITAIRE

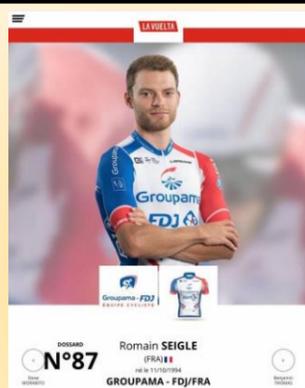
Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Pour cela il suffit de venir accompagné d'un justificatif de domicile ainsi qu'une pièce d'identité. Un diplôme vous sera remis et servira pour vous inscrire au BAC et autres examens scolaires, ainsi qu'au permis de conduire.

BRIGITTE & GUY

Samedi 17 août, la famille et les amis de Brigitte et Guy BOUCHON se sont retrouvés à la salle des fêtes de Mépin pour fêter leurs 40 ans de mariage. Ce fût une journée remplie d'émotions et de joie où ils ont pu se dire OUI une nouvelle fois.

Tous nos vœux de bonheur



ROMAIN SEIGLE
Natif de Savas-Mépin, participe au tour d'Espagne du 24 août au 15 septembre.



Flash info

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2019



MANIFESTATIONS

Septembre :

Le 08 : Age d'Or – Thé dansant

Le 14 : Sou des Ecoles – Randonnée semi-nocturne

Octobre :

Le 13 : Boule des Cerisiers – Concours sociétaires

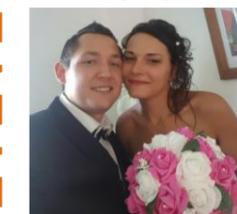
MARIAGE

Rébecca & Clément



C'est avec fierté que nous avons été acteurs dans l'union de ces trois jeunes couples et nous leurs souhaitons beaucoup de bonheur.

Candice & Florian



Nadège & Victor



ASSOCIATION LES BOUCHONS D'AMOUR

L'association « les bouchons d'amour » vous rappelle que des points de collecte sur la commune sont à votre disposition à la mairie.

Tous les bouchons sont les bienvenus sauf les bouchons de produits toxiques de sécurité des détergents. Le but de l'association est d'acheter du matériel aux personnes handicapées et faciliter l'aménagement de leur habitation.

NE JETER PLUS VOS STYLOS

Nous récupérons, en mairie, les stylos de toutes marques, feutres, surligneurs, tubes de colle et correcteurs vides pour PRESEDYS, association d'aide pour la réussite en études supérieures des étudiants atteints d'un trouble de dyslexie, dysgraphie ou dysorthographe.

MUCOVISCIDOSE

Un point de collecte est installé en mairie pour récupérer toutes les piles usagées pour l'association en soutien de recherche contre la Mucoviscidose.

Ces 3 associations sont en lien avec la mairie grâce à Mme BORDE Alice, Nous la remercions sincèrement pour sa grande implication.

AVOCAT CONSEIL

Bièvre Isère Communauté vous permet d'accéder gratuitement aux services d'un avocat qui étudiera vos demandes et vous conseillera dans vos démarches. Les permanences ont lieu les 1ers et 3èmes jeudis de chaque mois, de 17h30 à 19h15, en mairie de Saint-Etienne de Saint-Geoirs.

Uniquement sur rendez-vous au 04.76.93.51.46

Vous pouvez aussi contacter le conciliateur de justice, M. LASNIER qui reçoit tous les lundis matins à St Jean de Bournay, sur RDV au 04.74.58.70.40

HORAIRE D'HIVER DECHETERIE

St Jean de Bournay

Du 28 octobre au 31 mars

Lundi de 14h00 à 17h00

Du Mardi au Samedi

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

INFORMATION NOUVEAUX ARRIVANTS

Lors de votre emménagement sur la commune, nous vous invitons à vous faire connaître en mairie. Merci également de noter vos noms et prénoms sur vos boîtes aux lettres afin de faciliter la tâche des facteurs et livreurs.

COLLECTE DE VETEMENTS ET CHAUSSURES

Triions pour l'APF !



Délégation de l'Isère

Ne jetez plus vos textiles, recyclez les !

Chaque année, en Octobre, l'Association des Paralysés de France organise une collecte de vêtements et chaussures ! Les fonds récoltés permettent de continuer notre action au profit des personnes en situation de handicap de l'Isère !

Sensibilisations Soutien
Sorties culturelles
Promenades
Revendications
Rencontres
Accueil Ecoute

Que deviennent vos vêtements ?

Environ 20 tonnes collectées chaque année grâce à vous !



En parallèle, à Grenoble, un tri est effectué pour la mise en place de bourses aux vêtements.

Comment bien trier ?

Usés ou juste démodés, déchirés ou troués, tous vos articles peuvent être recyclés dans des sacs plastiques fermés !



Votre commune participe !
Renseignez-vous auprès de votre mairie !

ETAT CIVIL

Naissance :

Le 30/06/2019 : COURTIAL Aaron

Mariage :

Le 06/07/2019 : SOUMILLON Rébecca & LEROY Clément

Le 13/07/2019 : FOUCHIER Nadège & RUAN Victor

Le 03/08/2019 : BADINO Candice & PELLETIER Florian

Pacs :

Le 27/08/2019 :

MATHIEU LALONDE Véronique & SCOZZARO Franck

COMITE PAROISSIAL MESSE A SAVAS-MEPIN

Dimanche 08 Septembre à 9h00

DON DU SANG

Collecte à Saint Jean de Bournay

Vendredi 18 Octobre 2019

de 8h30 à 11h30 et de 16h00 à 19h00

PACS



Véronique & Franck

Nous avons Pacsé un jeune couple fraîchement arrivé sur la commune et nous lui souhaitons beaucoup de bonheur

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi de 8h à 11h

Mardi de 14h à 18h

Vendredi de 9h à 11h et de 16h30 à 18h

Tél. : 04.74.58.54.12 Fax : 04.74.59.62.61

Mail : mairie-de-savas-mepin@orange.fr

INSCRIPTION COUPE DE BOIS

Les personnes intéressées par une coupe de bois communale au lieu-dit « la Forêt », peuvent venir se faire inscrire en mairie jusqu'au 31 octobre 2019.

Pour plus de renseignements :
Daniel THIVOLET 06.78.05.51.80

TRAVAUX DE L'ETE



Ce mois de juillet a été propice aux travaux sur la commune.

Pendant ce mois, Emma, Maelys, Brian et Florian, jeunes de moins de 18 ans du village, ont été encadrés par nos agents technique Stéphane et Jean-Olivier à divers petits travaux de nettoyage et d'entretien.

De plus, il a été réalisé par des entreprises des alentours, plusieurs réfections de voirie : du bicouche sur la route des Moilles et la montée de la Raze ainsi que l'élargissement et la stabilisation des accotements de la route de Meyssiez. Ces travaux étant nécessaire pour améliorer l'état de ces routes. Le coût avoisinant les 25000 € a été prise en charge intégralement par la commune.

ENQUETE PUBLIQUE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DU SECTEUR DE LA REGION SAINT-JEANNAISE

Après 3 années d'élaboration, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du secteur de la région Saint-Jeannaise a été arrêté par délibération du conseil communautaire le 6 novembre 2018, puis le 25 juin 2019 suite à la consultation des communes pour avis. Il est désormais soumis à l'avis de la population dans le cadre d'une enquête publique. Cette démarche réglementaire consiste à informer les habitants du contenu de ce projet, à recueillir leurs observations ou propositions.

Cette enquête publique portera sur le PLUi, mais également les zonages d'assainissement des eaux usées et pluviales qui ont été élaborés et intégrés au document d'urbanisme.

Les modalités de cette enquête sont les suivantes :

➤ **L'enquête publique** se déroulera du **12 septembre 2019 à 8h30 au 14 octobre 2019 à 17h.**

Les documents soumis à l'enquête seront consultables :

- Dans les 3 lieux dédiés à l'enquête :
 - Maison de l'Intercommunalité de Bièvre Isère Communauté à St-Jean de Bournay, ZAC des Basses Echarrières
Horaires : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
 - Mairie de Châtonnay , 7 place de la Liberté
Horaires : mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30
lundi et mercredi de 8h30 à 12h
 - Mairie d'Artas, place du 8 mai 1945
Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h et de 15h à 17h30
mercredi et samedi de 9h30 à 12h

○ Sur internet, à l'adresse suivante : www.bievre-isere.com/ms/plui

➤ **Les observations** de la population sur le projet peuvent être faites :

- Sur les registres papiers disponibles dans chacun des 3 lieux d'enquête
- Par courrier :

*A l'attention de Monsieur le Président de la Commission d'enquête
Bièvre Isère Communauté
Maison de l'Intercommunalité
366 rue Stéphane Hessel
ZAC des Basses Echarrières
38440 ST JEAN DE BOURNAY*

- Sur le registre numérique ou l'adresse mail dédiée (liens et informations disponibles sur www.bievre-isere.com/ms/plui)
- Lors des permanences tenues (sans RDV) par les commissaires enquêteurs dans les 3 lieux d'enquête. Les informations relatives à ces permanences sont disponibles sur www.bievre-isere.com/ms/plui

Les commissaires enquêteurs seront présents lors de permanences pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Maison de l'intercommunalité à Saint-Jean-de-Bournay : jeudi 12/09 de 9h à 12h, lundi 23/09 de 9h à 12h, mardi 01/10 de 13h à 16h, lundi 14/10 de 14h à 17h
- Mairie de Châtonnay : lundi 16/09 de 9h à 12h, mercredi 25/09 de 14h à 17h, samedi 12/10 de 9h à 12h
- Mairie d'Artas : samedi 21/09 de 9h à 12h, jeudi 03/10 de 17h à 20h, mercredi 09/10 de 9h à 12h

Les observations seront étudiées par la commission d'enquête qui remettra ensuite son rapport et ses conclusions sur le PLUi et les zonages d'assainissement des eaux usées et pluviales. Le PLUi sera ensuite soumis à l'approbation finale du conseil communautaire de Bièvre Isère, d'ici fin 2019.

Retrouvez toutes les informations sur cette enquête publique sur www.bievre-isere.com/ms/plui , ainsi que dans le « Guide de l'enquête publique » disponible en mairie à partir de fin août ou sur ce site.



SAVAS-MEPIN

Le Sou des Écoles De Savas-Mépin et La Garderie
Les Petits Mômes organisent leur

1^{ère} RANDO Semi-Nocturne

REPAS froid sur place ou à emporter

Samedi 14 Septembre 2019



Tarifs :
Moins de 12 ans 5€
Adultes 10€

Je n'oublie pas ma bouteille d'eau, de mettre des chaussures adaptées, mon gilet jaune et ma lampe frontale.

Renseignements et inscription obligatoire avant le 6 septembre au 06.59.93.64.39.

Les organisateurs se gardent le droit d'annuler la randonnée en cas de mauvais temps.

TENDANCE SPORT

VILLENEUVE DE MARC Club de gymnastique SAVAS MEPIN

bodyART® COURS & INSCRIPTIONS à partir du 10 SEPTEMBRE 2019 à la salle des fêtes de MEPIN

CROSS TRAINING BEATFIT AEROBOXE FITNESS BODYZEN

Venez essayer une activité sportive conviviale avec une monitrice diplômée!

COURS	TARIF : 95 € l'année (coupons sport et chèques vacances acceptés)
GYM fitness : fitness, aéromove, LIA, circuit training, step, cardio, aérobic, renforcement musculaire... A Villeneuve de Marc : Mardi 08h45 à 09h45 Vendredi 18h45 à 19h45 A Savas-Mépin : Mercredi 18h15 à 19h15 Body zen // stretching A Villeneuve de Marc : Mardi 09h50 à 10h50 A Savas-Mépin : Mardi 18h00 à 19h00 BodyART A Villeneuve de Marc Jeudi 19h15 à 20h15	Renseignements : Pour Villeneuve de Marc : Annick CHAPOT : 06 87 86 00 34 Christelle CHAPOT : 04 74 59 94 31 Pour Savas-Mépin : Sylvie BOUCHON : 06 95 84 78 92 Angélique SEIGLE : 06 30 02 03 41

DEJECTIONS CANINES

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections canines sur tout le domaine public communal. ≧ Les aires de jeux des enfants ≦ Il va de soi que sur le terrain du voisin aussi !

ACCA DE SAVAS MEPIN

L'ouverture de la chasse pour la saison 2019/2020 est prévue pour le dimanche 8 septembre 2019. La remise des cartes pour notre ACCA aura lieu le vendredi 6 septembre de 18 h à 20 h à la salle de réunion de Savas.

Sur notre ACCA, la chasse aux petits gibiers est ouverte au mois de septembre seulement les dimanche (fermée entre 12 h et 14 h).

En octobre, la chasse est ouverte tous les jours sauf le vendredi.

Tous les gibiers ne sont pourtant pas chassables tous les jours, la réglementation est stricte, avec des jours d'ouverture différents pour chaque espèce. La chasse aux grands gibiers, notamment le chevreuil, est soumise à un plan de chasse approuvé par la fédération départementale des chasseurs de l'Isère. Notre ACCA a une autorisation de prélèvement de 24 chevreuils pour la saison. Cette chasse est très réglementée et se fait uniquement en battues qui sont généralement organisées les samedi et dimanche matin de 8h30 à 10h30.

Date des premières battues sur la commune :

- Samedi 14 septembre sur Savas
- Samedi 21 septembre sur Mépin
- Samedi 28 septembre sur Savas
- Samedi 12 octobre sur Mépin organisée avec l'ACCA de Meyssiez.
- Samedi 2 novembre sur Savas
- Samedi 9 novembre sur Mépin
- Dimanche 10 novembre sur Savas

Le président, Bertrand DURANTON

BOULES DES CERISIERS

Samedi 03 août, le concours sociétaires des amis avait lieu sur Savas Mépin. Dès 7h30, démarrait le tête à tête avec 35 joueurs et joueuses ; en finale, Gilles CARRAS s'est incliné devant Christophe PUTOUD. L'après-midi, 12 doublettes ; Richard et Bernard ont battu Roland et Mickaël.



Cinq quadrettes ont participé au concours à la Côte-Saint-André le week-end d'avant, la quadrette formée de Richard Duranton, Laurent Baule, John Hérain, Didier Seigle et Bertrand Duranton a terminé en quart de finale.

